



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Chomeurs

Question écrite n° 49422

Texte de la question

M. Louis Guédon appelle l'attention de M. le ministre du travail et des affaires sociales sur les difficultés que rencontrent les chomeurs en voie de reinsertion ou en cours de stage, qui doivent souvent accepter un travail loin de leur domicile avec des frais de déplacement extrêmement onéreux, compte tenu du prix de l'essence. A la demande de nombreuses associations d'aide aux chomeurs, il souhaiterait savoir s'il pourrait être attribué un ou deux bons d'essence par mois aux personnes se trouvant dans cette situation et qui sont contraintes d'utiliser leur véhicule personnel faute de transports en commun, dans les campagnes et les petites villes de province.

Données clés

Auteur : [M. Guédon Louis](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49422

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : travail et affaires sociales

Ministère attributaire : travail et affaires sociales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 mars 1997, page 1305